

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression: 19.12.2002

revue le : 19.12.2002

### \* 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**

- **Nom du produit** Jet Liquid, Ortho-Jet Liquid

- **Emploi de la substance / de la préparation**

Résine acrylique  
Matériel dentaire

- **Fournisseur/Producteur:**

LANG DENTAL MFG. CO., INC.  
175 MESSNER DRIVE  
WHEELING, IL 60090  
U.S.A.

Tel.: +1-847-215-6622

Fax: +1-847-215-6678

- **Service chargé des renseignements :** Product Information - Tel.: +1-847-215-6622

- **Renseignements en cas d'urgence :**

Centre anti-Poisons

Service d'information toxicologique

Tel.: +33-472116911

### \* 2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**

- **Description :** Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

- **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 80-62-6	méthacrylate de méthyle	> 95%
EINECS: 201-297-1	Xi, F; R 11-37/38-43	

CAS: 99-97-8	N,N-diméthyl-p-toluidine	< 2%
EINECS: 202-805-4	T; R 23/24/25-33-52/53	

### \* 3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



Xn Nocif  
F Facilement inflammable

- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**

R 11 Facilement inflammable.

R 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R 33 Danger d'effets cumulatifs.

R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

- **Système de classification :**

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

### \* 4 Premiers secours

- **Indications générales :**

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression: 19.12.2002

revue le : 19.12.2002

**Nom du produit** Jet Liquid, Ortho-Jet Liquid

(suite de la page 1)

- **après inhalation :**  
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **après contact avec la peau :**  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
- **après contact avec les yeux :**  
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **après ingestion :**  
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.  
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment  
Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**  
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.  
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**  
Produit de décomposition dangereux: se référer au chapitre 10:
- **Équipement spécial de sécurité :**  
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant  
Porter un vêtement de protection totale
- **Autres indications**  
Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives  
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- **Les précautions individuelles:**  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Ne pas fumer - tenir à l'abri de sources d'inflammation
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**  
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
Ne pas rejeter dans le sous - sol ni dans les terrains
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**  
Absorber avec de la matière ininflammable (p. ex. sable, sol, caillou).  
Assurer une aération suffisante.  
ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.  
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **Indications complémentaires :** Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumeur.

### \* 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air)  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil  
Éviter le dégagement d'aérosols.  
Ne pas fumer - tenir à l'abri de sources d'inflammation.

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression: 19.12.2002

revue le : 19.12.2002

---

**Nom du produit** Jet Liquid, Ortho-Jet Liquid
 

---

(suite de la page 2)

- **Préventions des incendies et des explosions:**  
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Prendre des mesures contre une charge électrostatique.
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**  
Conserver hermétiquement clos dans un endroit frais et sec bien aéré.  
Veuillez respecter les consignes locales relatives au stockage de liquides inflammables.
- **Indications concernant le stockage commun :**  
Ne pas stocker avec les aliments  
Veuillez respecter les consignes locales relatives au stockage de liquides inflammables en cas d'associations.
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**  
Tenir les emballages hermétiquement fermés  
Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés
- **Température de stockage recommandée :** < 25°C
- **Classe de stockage :** 3A Substances liquides inflammables

<b>* 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle</b>
---

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :** Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**  
**80-62-6 méthacrylate de méthyle**  
VME Valeur momentanée: 820 mg/m<sup>3</sup>, 200 ml/m<sup>3</sup>  
Valeur à long terme: 410 mg/m<sup>3</sup>, 100 ml/m<sup>3</sup>
- **Indications complémentaires :**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.  
Recommandation de l'entreprise:  
50 ppm, 205 mg/ m<sup>3</sup>, 8 Hr. TWA;  
100 ppm, 410 mg/ m<sup>3</sup> 15 min. STEL
- **Equipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**  
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
- **Protection respiratoire :**  
En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.  
A titre provisoire, filtre :  
Filtre AX.
- **Protection des mains :**  
Gants de protection.  
Pour éviter des problèmes de peau, le porter de gants est à réduire à la limite nécessaire.  
Avant chaque usage du gant, contrôle de l'imperméabilité nécessaire.  
Le matériel des gants doit être imperméable et résistant contre le produit / la substance / la préparation.  
Protection préventive de la peau par utilisation de produits protecteurs est recommandée.  
Choix du matériel des gants sous observation des durées de percement, rates de perméabilité et de la dégradation.  
Après l'utilisation de gants appliquer des produits de nettoyage et d'entretien de la peau.
- **Matériel de gants.**  
Le choix d'un gant approprié n'est non seulement dépendant du matériel, mais aussi d'autres critères de qualité, et différent pour chaque fabricant. Puisque le produit représente une préparation à partir de plusieurs substances, la résistance des matériaux de gants ne peut pas être calculée d'avance et doit être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériel de gants.**  
La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :**  
Lunettes de protection hermétiques.

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression: 19.12.2002

revue le : 19.12.2002

**Nom du produit** Jet Liquid, Ortho-Jet Liquid

(suite de la page 3)

Si le produit en question peut être vaporisé, il est tenu de porter une protection recouvrant entièrement le visage.

· **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.

### 9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales.**

<b>Forme :</b>	liquide
<b>Couleur :</b>	incolore
<b>Odeur :</b>	caractéristique âcre

· **Modification d'état**

<b>Point de fusion :</b>	-48°C
<b>Point d'ébullition :</b>	101°C

· **Point d'éclair :** 11,5°C

· **Température d'inflammation :** 290°C

· **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· **Limites d'explosion :**

<b>inférieure :</b>	1,8 Vol %
---------------------	-----------

· **Pression de vapeur à 20°C:** 29 hPa

· **Densité à 20°C:** 0,94 g/cm<sup>3</sup>

· **Solubilité dans/miscibilité avec**

<b>l'eau à 20°C:</b>	1,6 g/l
----------------------	---------

### 10 Stabilité et réactivité

· **Décomposition thermique / conditions à éviter :**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.  
Tenir éloigné de toute source de chaleur et éviter toute exposition directe au soleil.

· **Substances à éviter :**

Acides forts  
Alcalis  
Produits oxydants  
Composé peroxydique  
Composé azoïque

· **Réactions dangereuses**

Risque de polymérisation  
Réactions aux peroxydes

· **Produits de décomposition dangereux :**

En cas d'incendie, les produits de décomposition suivants peuvent se former:  
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone  
gaz/vapeurs inflammables  
gaz/vapeurs irritants

### \* 11 Informations toxicologiques

· **Toxicité aiguë :**

· **Effet primaire d'irritation :**

· **de la peau :**

Irrite la peau et les muqueuses.

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression: 19.12.2002

revue le : 19.12.2002

**Nom du produit** Jet Liquid, Ortho-Jet Liquid

(suite de la page 4)

- Un contact prolongé ou répété avec la peau provoquer une dermatite.
- **des yeux** : Effet légèrement irritant possible.
- **Sensibilisation** : Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Indications toxicologiques complémentaires** :  
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :  
Nocif  
Irritant

### 12 Informations écologiques

- **Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité)** :
- **Autres indications** : Difficilement biodégradable selon les critères de l'OECD (not readily biodegradable).
- **Comportement dans des compartiments de l'environnement** :
- **Mobilité et potentiel de bio-accumulation** : Faible bio-accumulation possible
- **Effets écotoxiques** :
- **Toxicité aquatique** :  
EC50/48h            69 mg/L (dm)  
EC50/96h            170 mg/L (sc)  
LC50/96h (statique) 130 mg/L (fm)
- **Indications générales** :  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant  
Suivant annexe 4 de la réglementation administrative visant les substances polluantes de la nappe phréatique (VwVwS) du 17/05/1999  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation sous forme non diluée ou en grande quantité.  
Danger possible de pollution de l'eau potable par infiltration de quantités importantes dans le sol ou la nappe phréatique

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit** :
- **Recommandation** :  
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.  
Elimination conforme aux règlements de l'administration régionaux.
- **Catalogue européen des déchets**  
07 07 99 déchets non spécifiés ailleurs
- **Emballages non nettoyés** :
- **Recommandation** : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### \* 14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique)** :
- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train)** :  
3 (F1) Matières liquides inflammables.
- **Indice Kemler** :  
33
- **No ONU** :  
1993
- **Groupe d'emballage** :  
II
- **Désignation du produit** :  
1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (pression de vapeur à 50°C 110 kPa, au maximum) (MÉTACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈRE STABILISÉ)
- **Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux )** :
- **Classe IMDG** :  
3
- **No ONU** :  
1993
- **Label** :  
3

(suite page 6)

F

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression: 19.12.2002

revue le : 19.12.2002

**Nom du produit** Jet Liquid, Ortho-Jet Liquid

(suite de la page 5)

· <b>Groupe d'emballage :</b>	II
· <b>No EMS :</b>	3-07
· <b>Polluant marin :</b>	Non
· <b>Désignation technique exacte :</b>	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED)
· <b>Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :</b>	
· <b>Classe ICAO/IATA :</b>	3
· <b>No ID ONU :</b>	1993
· <b>Label :</b>	3
· <b>Groupe d'emballage :</b>	II
· <b>Désignation technique exacte :</b>	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED)

### \*15 Informations réglementaires

**· Marquage selon les directives CEE :**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

**· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**


Xn Nocif  
F Facilement inflammable

**· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

méthacrylate de méthyle  
N,N-diméthyl-p-toluidine

**· Phrases R :**

- 11 Facilement inflammable.
- 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
- 33 Danger d'effets cumulatifs.
- 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**· Phrases S :**

- 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- 36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

**· Prescriptions nationales :**
**· Directives techniques air :**
**· Classe Part en %**

- II 95,1

**· Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**· Raisons pour modifications:**

Directive: 2001/58/CE

(suite page 7)

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression: 19.12.2002

revue le : 19.12.2002

---

**Nom du produit** Jet Liquid, Ortho-Jet Liquid

---

(suite de la page 6)

Réforme structurelle ADR

Directive: 2001/59/CE (28. Adaptation de la directive 67/548/CEE)

Révision générale

**Phrases R importantes:**

- 11 Facilement inflammable.
- 23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
- 33 Danger d'effets cumulatifs.
- 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Service établissant la fiche de données de sécurité :**

KFT-Chemieservice Marienstr. 3 D-64347 Griesheim

Postfach 1451 D-64345 Griesheim

Tel.: +49-6155-823241 Fax: +49-6155-823246

**Contact :** Angelika Torges**\* Données modifiées en parallèle à la version précédente.**

Les chapitres marqués d'un \* présentent des modifications par rapport à la dernière version.

---

F